

Corneilles-en-Parisis, le 20 juin 2023

### **OBJET : TÉLÉ INSCRIPTION ET INSCRIPTION**

Madame, Monsieur,

Votre enfant a obtenu son affectation dans notre établissement.

Vous devez maintenant procéder à son inscription

La procédure d'inscription en Seconde professionnelle familles de métiers et 1ère année de CAP se fait désormais par l'intermédiaire d'un télé-service.

<https://teleservices.ac-versailles.fr/>

Cette application web, disponible avec un identifiant et mot de passe qui vous ont été fournis par votre collège d'origine, permet :

- ✓ De consulter en ligne l'établissement d'affectation de votre enfant
- ✓ De remplir la fiche de renseignements
- ✓ De télécharger les documents d'inscription
- ✓ De connaître les jours et horaires d'ouverture du service des inscriptions.

**L'inscription en ligne est ouverte du MARDI 27 JUIN au LUNDI 03 JUILLET 2023 (12h)**

**En l'absence de démarche de télé-inscription au LUNDI 03 JUILLET 2023, la place est susceptible d'être proposée à un autre élève.**

Les parents dépourvus d'un ordinateur et/ou d'internet pourront avoir accès sur place à un poste informatique pour la télé-inscription (sous réserve d'attente).

Vous devrez ensuite vous présenter au lycée, avec les documents renseignés et signés, ainsi que les pièces nécessaires, aux **dates et heures suivantes** :

Le service des inscriptions du lycée Le Corbusier sera ouvert

**MARDI 27 juin de 15h00 à 17h00**

**Et du MERCREDI 28 juin au LUNDI 03 juillet 2023**

**de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00**

- **Sans dossier complet le lundi 03 juillet 2023**, nous serons amenés à penser que votre enfant ne souhaite pas poursuivre sa formation dans notre établissement et considérerons sa place vacante pour être attribuée à un autre candidat.
- **Désistement** : si vous ne souhaitez pas ou plus, inscrire votre enfant au lycée le Corbusier (modification du projet professionnel, inscription dans une autre structure...), nous vous remercions de nous prévenir par téléphone (01.39.78.48.98 Service des inscriptions) et de nous confirmer votre décision par mail à [vie-scolaire1.0950656X@ac-versailles.fr](mailto:vie-scolaire1.0950656X@ac-versailles.fr) ou par courrier au 2 rue Paul Bloch 95240 Corneilles-en-Parisis.
- Votre démarche permettra l'inscription d'un autre élève en attente sur liste supplémentaire.

**⇒ Suite au dos**

## Liste des pièces nécessaires à la constitution du dossier

### A imprimer et à remplir :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'urgence avec N° de Sécurité social
- Questionnaire parental
- Enveloppe élève

**△ Attention à bien signer tous les documents**

### A fournir :

- 2 photos récentes d'identité (1 pour la carte + 1 pour l'enveloppe élève)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Photocopie de la pièce d'identité (recto verso) en cours de validité
- Photocopie de la page des vaccinations dans le carnet de santé

Association de la Maison des Lycéens (chèque à l'ordre de : MDL)

- 10 euros pour les DP et les externes
- 20 euros pour les internes

~~~~~

### DOSSIER DE RESTAURATION SCOLAIRE :

#### **Pour les demi-pensionnaires et les internes (DP + nuitées) :**

- Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat
- Attestation du quotient familial ([www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables))
- RIB ou RIP
- Un chèque de 20€ à l'ordre de l'Agent comptable LP Cormeilles, (pour le 1<sup>er</sup> approvisionnement)

#### **Pour les internes (demi-pension + nuitées) :**

- Une caution de 45€ pour la clef de chambre de l'internat (remboursée à restitution de la clef)

**△ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ / Aucun envoi n'est accepté.**

Dans l'attente de vous accueillir,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Aguibou DEMBELE, Proviseur